

Ireps Nouvelle-Aquitaine

6 Quai de Paludate

33 800 Bordeaux

Email: formation@irepsna.org

Tel: 05 55 75 15 08

Formation action de 40H à l'éducation thérapeutique du patient (Pour dispenser/niveau praticien) 5 jours

La participation à la formation proposée par l'Ireps Nouvelle-Aquitaine permettra la délivrance d'une attestation de fin de formation, après la réalisation d'un minima de 40 heures de formation, conformément à l'arrêté du 14 janvier 2015 relatif au cahier des charges des programmes d'éducation thérapeutique du patient (ETP) et à la composition du dossier de demande de leur autorisation et de leur renouvellement et modifiant l'arrêté du 2 août 2010 modifié relatif aux compétences requises pour dispenser ou coordonner l'éducation thérapeutique du patient

Durée: 41.00 heures (5.00 jours en présentiel, 3 heures en e-learning, 3 heures en travaux inter séquences)

Profils des stagiaires

- Toutes personnes souhaitant intervenir, mettre en place ou participer à un programme d'Éducation Thérapeutique du Patient (professionnels de santé, de l'activité physique, psychothérapeutes, professionnels du secteur social, artistique, secrétaires, bénévoles, personnes atteintes de pathologie(s) chronique(s)...)

Prérequis

- Pas de prérequis

Objectifs pédagogiques

- Elaborer et participer à un programme d'éducation thérapeutique avec des personnes vivant avec une ou des pathologie(s) chronique(s).
- Définir l'ETP et la situer dans la promotion de la santé
- Identifier et s'approprier des repères du cadre réglementaire et législatif de l'ETP
- Définir les postures et les compétences des praticiens en ETP
- Adapter ses stratégies éducatives au processus d'évolution de la personne vivant avec une maladie chronique
- Construire des séances individuelles et collectives permettant le développement des compétences d'autosoin et d'adaptation psychosociale chez les bénéficiaires
- Animer des séances éducatives individuelles et collectives en ETP
- Evaluer avec le bénéficiaire l'atteinte des objectifs éducatifs en fin de programme individualisé
- S'approprier la démarche d'auto-évaluation, annuelle et quadriennale d'un programme d'éducation thérapeutique du patient
- Identifier les ressources disponibles en ETP

Contenu de la formation

- Module e-learning (3 heures)
 - L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT : C'EST QUOI ?
 - LE CONTEXTE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE DE L'ETP
 - LA FORMALISATION DU DOSSIER DE DESCRIPTION DU PROGRAMME D'ETP
- Jour 1 en présentiel (7 heures)
 - Se présenter Evaluation T0 Règles de fonctionnement de groupe Objectifs de la formation
 - Retour sur les notions retenues lors de la séquence en e-learning
 - Les déterminants sociaux de la santé et l'ETP
 - La prise en compte des représentations dans l'accompagnement

Ireps Nouvelle-Aquitaine | 6 Quai de Paludate Bordeaux 33 800 | Numéro SIRET: 52930968400015 Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 72330823833 auprès du Préfet de la Région Aquitaine (Ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat). Enregistrement Organisme DPC : n°6262 - Enregistrement DATADOCK : n°0019876 - Certification Qualiopi : n°2021/94610.1

Ireps Nouvelle-Aquitaine

6 Quai de Paludate

33 800 Bordeaux

Email: formation@irepsna.org

Tel : 05 55 75 15 08

- Les postures et compétences pour pratiquer l'ETP
- Evaluation à chaud de la journée
- Jour 2 en présentiel (7 heures)
 - Présentations : élargir son répertoire de techniques d'animation
 - Le diagnostic éducatif (DE)- Le bilan éducatif partagé (BEP)
 - L'entretien à visée de diagnostic éducatif
 - Le programme personnalisé
 - Présentation des travaux inter séquence à réaliser
 - Evaluation à chaud de la journée
- Séquence de travail non présentiel (inter-séquence) Equivalent 1h30 Les participants font état de ce travail en jour présentiel 3.
- Jour 3 en présentiel (7 heures)
 - Présentations : élargir son répertoire de techniques d'animation
 - Retour sur les travaux non présentsiels inter-séquence
 - La motivation et les étapes de changements de comportement
 - L'apprentissage
 - Le développement des compétences des bénéficiaires d'un programme d'ETP
 - Evaluation à chaud de la journée
- Jour 4 en présentiel (7 heures)
 - Présentations : élargir son répertoire de techniques d'animation
 - L'élaboration de séances collectives - le conducteur de séance - l'écriture d'un objectif de séance
 - L'élaboration de séances collectives - Les techniques d'animation - Les outils pédagogiques
 - L'animation de séances collectives - repères pour gérer un groupe
 - L'animation de séances collectives - Choix d'un outil pédagogique et/ou d'une technique d'animation adaptée à l'objectif de séance
 - Présentation des travaux inter-séquence à réaliser
 - Evaluation à chaud de la journée
- Séquence de travail non présentiel (inter-séquence) Equivalent 1H30 Les participants font état de ce travail en jour présentiel 5.
- Jour 5 en présentiel (7 heures)
 - Présentations : élargir son répertoire de techniques d'animation
 - Retour sur les travaux non présentsiels inter-séquence
 - L'animation de séances collectives (suite) - Mises en situation
 - Le suivi de l'activité du praticien en ETP
 - L'évaluation individuelle des bénéficiaires
 - L'évaluation du programme
 - Les ressources en ETP pour les intervenants
 - La déclaration du programme
 - Evaluation de la formation

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Formateur et formatrices de l'Ireps Nouvelle-Aquitaine formés.es à l'éducation thérapeutique du patient et intervenant en éducation et promotion de la santé

Intervenants extérieurs ponctuels spécialisés dans des champs d'intervention en ETP (Médecins coordonnateurs de programmes d'ETP, UTTEP, Infirmières, Diététiciennes, représentant de l'Agence Régionale de Santé, Patients « ressource », Pair aidant formés à l'ETP intervenant dans des programmes d'ETP, consultant en évaluation d'actions de santé...)

Les intervenants varient en fonction des lieux et dates de formation

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques.
- Etude de cas concrets.
- Mises en situation
- Retour sur les notions retenues en fin de chaque journée de formation
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Ireps Nouvelle-Aquitaine | 6 Quai de Paludate Bordeaux 33 800 | Numéro SIRET: 52930968400015 Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 72330823833 auprès du Préfet de la Région Aquitaine (Ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat). Enregistrement Organisme DPC : n°6262 - Enregistrement DATADOCK : n°0019876 - Certification Qualiopi : n°2021/94610.1

Ireps Nouvelle-Aquitaine

6 Quai de Paludate

33 800 Bordeaux

Email: formation@irepsna.org

Tel: 05 55 75 15 08

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Retours écrits de travaux inter-séquences.
- Attestation de fin de formation .